

Réunion d'information FDVA

Francheville

Jeudi 30 janvier 2025

**Service départemental à la Jeunesse,
à l'Engagement et aux Sports - SDJES69**

Points abordés

1. Présentation
du service

2. Présentation
de la campagne
FDVA2025

3. Questions

1. Présentation des missions du SDJES 69

Le SDJES69 : ses missions Jeunesse

- Accueil collectifs de mineurs (ACM) : déclaration, réglementation et contrôles sur site. **Rôle de police administrative.**
- Continuité éducative: Suivi des projets éducatifs territoriaux (PEDT) et des Plans Mercredi
- Mobilité européenne et internationale
- Information Jeunesse
- Soutien financier des projets de jeunes (Politiques partenariales locales, Bop163)

Le SDJES69 : ses missions Engagement

- Service national universel (SNU)
- Service civique
- Agrément Jeunesse Éducation Populaire (Jep)
- Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)
- Postes Fonjep
- Guid'Asso

Le SDJES69 : ses missions Sports

- Développement des pratiques sportives et politiques publiques du Sport – Plans Savoir rouler à vélo, Aisance aquatique, 30min d'activité physiques quotidiennes...
- Aide à l'emploi et à la formation des métiers du sport (ANS, Sésame...)
- Financement des équipements sportifs - Autorisation des manifestations sportives
- Délivrance des cartes professionnelles d'éducateurs des activités physiques et sportives (EAPS)
- Contrôle des établissements d'activité physique et sportive (EAPS).
Rôle de police administrative
- Équivalence et reconnaissance des diplômes étrangers (Arquedi)

2. Campagne FDVA 2025

Fonds pour le développement de la vie associative: FDVA

FDVA1 : Formation des bénévoles

- *La note régionale s'applique dans le Rhône*
- *Le FDVA1 ne concerne pas les associations sportives*
- *Au minimum 8 personnes et maximum 25 personnes par session de formation*
- *500€ par jour et un maximum de 5 jours financés*
- *3 actions maximum possibles*
- *Financement pluriannuel possible mais implique une progression dans la formation, et non pas la même formation pendant 3 ans*

Le Compte Asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/> Dossiers à déposer avant le 19 février 2025
Toutes les infos sont ici : <https://www.ac-lyon.fr/fonds-pour-le-developpement-de-la-vie-associative-fdva-124112>

Quelques principes généraux du FDVA2 :

- Les demandes doivent bénéficier au plus grand nombre dans une **logique d'aller vers, de mixité des publics, d'inclusion**
- La demande de subvention doit avoir un **effet levier** pour l'action envisagée (sans la subvention, le projet est compromis)
- Les demandes des clubs sportifs : **les pratiques sportives sont un moyen, pas une fin**
- Un dossier = un projet = une demande

Rappels des points importants de la note départementale du FDVA2 :

- Priorité donnée aux associations qui emploient jusqu'à 2 ETP ainsi qu'aux associations en charge de l'accompagnement
- Respect du tronc commun d'agrément (TCA) et du contrat d'engagement républicain (CER)
- Le budget de la demande doit être équilibré
- La demande s'inscrit dans une fourchette de 1000€ à 5000€

FDVA 2

Fonctionnement Global ou Projet innovant

Fonctionnement global

- L'effet levier doit être significatif
- Demande au nom du fonctionnement global de l'association, donc plutôt pour les petites associations ou les associations émergentes
- La demande de subvention ne doit pas dépasser **50%** du **budget** total de **fonctionnement**
- Il ne peut s'agir d'une subvention d'équilibre venant compenser des difficultés de gestion

Projet innovant

- Action nouvelle
- L'effet levier doit être significatif
- La demande de subvention ne doit pas dépasser **80%** du **budget total de l'action**

Retour sur 2024

Champs d'intervention (déclaratif)

Champ d'intervention	Financés	Instruits
CULTURE	22%	25%
DÉFENSE DES DROITS	3%	2%
ENVIRONNEMENT	4%	4%
FORMATION ET ÉDUCATION	6%	5%
JEP	7%	7%
LOISIRS VIE SOCIALE	9%	9%
SANTÉ	4%	3%
SOCIAL ET SOLIDARITÉ	27%	21%
SPORT	18%	24%
<i>Total général</i>	100%	100%

Le Compte asso

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>

Dossiers à déposer avant le **19 février 2025**

Code FDVA1, Formation des bénévoles : 325


Code FDVA2, fonctionnement/projet innovant : 539

- Tous les documents doivent être déposés au **format PDF**
- Si vous avez reçu une subvention en 2024, remplissez d'abord le compte rendu financier en utilisant le numéro de dossier 2024 : 24-123456 par exemple

Dans tous les cas, retenez l'ordre des opérations :

1. Je mets à jour les informations administratives de mon association ;
2. Le cas échéant, je remplis le compte rendu financier à partir de son numéro de dossier, 24-123456 par exemple
3. Je saisis la demande 2025 en enregistrant bien à chaque étape

Le compte Asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/>



Le Compte Asso
Le site officiel de gestion des associations

Accéder à mon compte

[Découvrir](#) [Actualités](#) [Les démarches administratives](#) [FAQ](#)

Le Compte Asso

Consulter les informations et effectuer les démarches administratives de votre association

[Découvrir le Compte Asso](#)

Le Compte Asso : Page d'accueil



Le Compte Asso

Le site officiel de gestion d'association

Nicolas FAVELIER
Déconnexion



RÉPERTOIRE DES SUBVENTIONS

RÉPERTOIRE DES AGRÈMENTS

VOIR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ▾

Rechercher une association ou un
établissement

n° RNA, n° SIREN, n° SIRET



Veillez vérifier que le n° RNA et le n° SIREN affichés correspondent aux identifiants de l'association.

Association : FAVORIS ASSOCIATION

N° RNA W691100000 N° SIREN 8820 00000
20 RUE CLAUDE
69007 Lyon

[Consulter les informations administratives](#) ↗

Saisir une subvention

Gérer les inscriptions Pass'Sport

VOIR LES DEMANDES DE SUBVENTION

LES DOSSIERS EN COURS DE SAISIE

LES DOSSIERS TRANSMIS AU SERVICE INSTRUCTEUR

Besoin d'aide ?



Demander une subvention en 5 étapes :



1. Sélectionner la subvention
2. Sélectionner le demandeur (votre association)
3. Pièces justificatives
4. Description des projets
5. Attestation et envoi au service instructeur

Contact :

Nicolas Favelier

nicolas.favelier@ac-lyon.fr

+33.6.16.63.90.67

sdjes69.fdva@ac-lyon.fr

sdjes69.vieassociative@ac-lyon.fr

**4. Merci de votre attention.
À vos questions !**